



P.8 VIE COMMUNALE
Projets et Travaux

P.18 RÉTROSPECTIVE
2025 en images

P.40 ZOOM SUR...
Une exposition
pour un anniversaire

Infos pratiques

M A I R I E

Lundi, mardi, jeudi :
8h00 à 12h00
15h00 à 18h00

Mercredi :
9h00 à 12h00
fermée l'après-midi

Vendredi :
8h00 à 12h00
15h00 à 17h30

Samedi :
fermée

17 rue de la mairie
56350 Saint-Jean-la-Poterie
Tél : 02 99 71 19 03

E mail : contact@saintjeanlapoterie.fr
Site : www.saintjeanlapoterie.fr
www.facebook.com/communedesaintjeanlapoterie



Téléchargez **Panneau Pocket** gratuitement pour Android et iOS, et recevez toutes les alertes et informations de votre mairie.



AGENCE POSTALE

Mardi au vendredi :
14h15 à 17h30

Samedi :
9h00 à 12h15

17 rue de la mairie

CABINET INFIRMIER
C.FERRE & V.SIBETH-GAUTIER

9 place Eugène Renaudeau
Tél : 06 41 24 40 98

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi :
15h30 à 18h00

Samedi :
10h30 à 12h00

Derrière la mairie
Tél : 02 99 71 43 86
(aux horaires d'ouverture)
E mail : bib.saintjeanlapoterie@orange.fr
www.facebook.com/bibliothèquestjeanlapoterie

ÉCOLES

École publique de A à Z
8 place de l'Église
Tél : 02 99 71 18 49

École privée Saint-Joseph
13 rue des Ajoncs
Tél : 02 99 72 78 19

LE PATIAU

Mercredi au vendredi :
9h00 à 12h30
13h30 à 18h00

Samedi :
14h00 à 18h00

2 rue du Calvaire
Tél : 02 99 71 24 85
E mail : contact.lepatiau@gmail.com

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Tél : 07 48 12 43 85

N° URGENCES

Samu : 15

Police / Gendarmerie : 17

Pompier : 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Centre Hospitalier Redon/Carentoir : 02 99 71 71 71

Sommaire



P.3 EDITO

P.4 VIE COMMUNALE

P.18 RÉTROSPECTIVE

P.22 VIE INTERCOMMUNALE

P.26 VIE PRATIQUE

P.28 VIE SCOLAIRE

P.32 AUTOUR DE LA TERRE

P.34 VIE ASSOCIATIVE

P.40 ZOOM SUR...

P.42 ARTISANS COMMERCANTS

P.44 AGENDA

Responsable de la publication : Alexis MATULL

Rédaction : Commission Information
Communication et associations

Illustration couverture et conception graphique : Manon.S.C

Crédit photos : Mairie, écoles et associations

Ne pas jeter sur la voie publique

EDITO



Mes chers concitoyens,

L'année 2026 sera marquée par le renouvellement des équipes municipales dans les presque 35 000 communes de France les 15 et 22 mars prochains. Ce moment d'intense respiration démocratique sera complété par le renouvellement des exécutifs communaux en avril. Puis viendront en 2027 les élections présidentielles, les élections législatives, en 2028 les élections départementales et régionales, et enfin, en 2029, les élections européennes. Une petite pause en 2030 et 31, avant de reprendre de plus belle en 2032 ! En fonction des situations locales (2ème tour ou non, par exemple), ce sont près de 10 occasions de se rendre aux urnes en 36 mois.

Dé-zoomons un peu et regardons ce qu'il se passe au niveau mondial. L'Institut V-Dem, dépendant de l'Université de Göteborg, en Suède, mesure chaque année l'état de la démocratie dans le monde. Dans un contexte plus large de recul des démocraties, sa livraison 2025 souligne plusieurs faits inquiétants. Citons-en seulement 2 : pour la première fois depuis 20 ans, le nombre de démocraties est inférieur au nombre de régimes autoritaires (88 contre 91), et 75% de la population vit dans un régime autocratique, le plus haut niveau depuis 1978. Alors 10 élections en 36 mois, c'est certes "beaucoup" d'élections, mais certainement pas "trop" d'élections.

Gardons aussi et surtout à l'esprit que les démocraties libérales ne vivent pas seulement par, et pour l'acte de voter. Il y a bien plus d'une manière de faire vivre la citoyenneté et de faire société. S'enquérir de la santé de ses voisins vieillissants, par exemple. S'engager au service des autres, près de chez soi, comme sapeur-pompier volontaire ou gendarme réserviste, pour défendre la Nation en tant que réserviste dans nos armées. S'investir dans telle ou telle association en est une autre. Parce qu'au final, qu'est-ce qu'être un citoyen ? Celui qui s'investit au quotidien mais ne prend pas la peine de voter ? Celui qui ne fait que voter, mais ne se soucie pas de ce qui se passe en dehors de chez lui ? Il n'existe pas une seule réponse à cette question, et surtout, il n'en existe pas seulement une qui soit correcte. Cette citoyenneté protéiforme, qu'elle s'accompagne ou non de l'acte de voter, doit tous nous interroger sur ce qu'est une démocratie et ce qui la fait vivre au quotidien. Les périodes d'élections sont aussi faites pour ça !

Je vous souhaite une excellente année 2026.

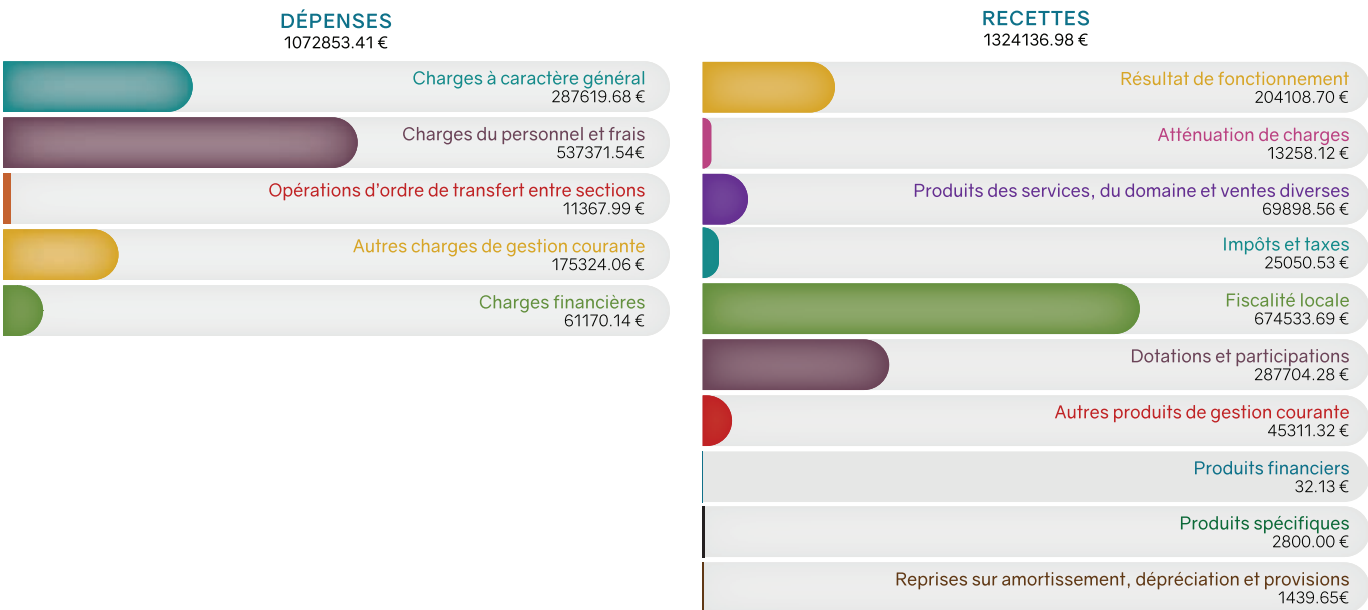
Alexis Matull

Maire de Saint-Jean-la-Poterie

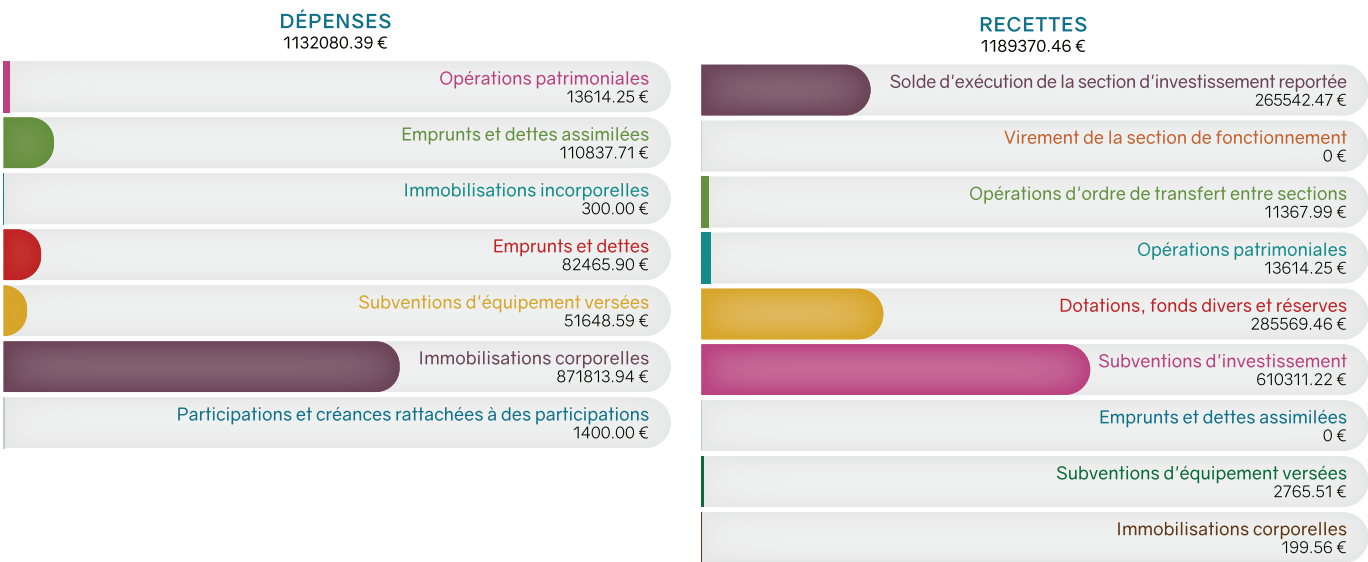


Budget 2025

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Délibérations 2025

Le code général des collectivités territoriales dispose que « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » (article L2121-29). Même si certaines de ses compétences peuvent être déléguées au maire, les décisions importantes sont systématiquement étudiées par l'ensemble des conseillers municipaux.

En 2025, 46 délibérations ont été adoptées par le conseil municipal, soit 17 de moins qu'en 2024.



Liste des délibérations

CM du 23/01/25		CM du 10/07/25	
Finances	Prise en charge des frais engagés par les élus.	Finances	Demande de subvention au titre de la DETR pour des dépenses de cybersécurité.
Finances	Mandat spécial pour la participation de M. Le Maire au 106ème Congrès des Maires de France du 19 au 21 novembre 2024.	Urbanisme/Aménagement	Avis de la commune sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrêté par Redon Agglomération.
Finances	Agence France Locale	Pouvoir de Police	Conventionnement avec l' ANTAL pour la mise en place du procès-verbal électronique(PVE).
Finances	- Apport en capital pour l'année 2025.	Domaine et Patrimoine	Constitution d'une servitude pour l'installation d'une armoire électrique sur la parcelle AM 256.
Finances	Convention de financement entre la commune et l'agence d'attractivité et de développement		
Finances	- Approbation et signature de l'Avenant N°1.		
CM du 27/02/25		CM du 11/09/25	
Finances	Avenant à la convention de prestation de service "cartable numérique de l'Élu".	Finances/Jeunesse	Renouvellement de la convention financière avec la commune d'Allaire pour la prise en charge du RASED.
Finances	Coût moyen d'un élève de l'école publique : détermination de la contribution communale à l'OGEC de l'école privée St Joseph.	Finances	Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Redon pour la scolarisation d'un enfant potian dans l'école Henri Matisse.
Finances/Patrimoine	Redevance d'Occupation du Domaine Public (ROP) pour les infrastructures et réseaux électriques et pour les infr.et réseaux de communications électroniques.	Marchés publics/PPS	Autorisation de signer l'Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre.
Finances/Jeunesse	Convention de coopération scolaire entre les communes d'Allaire et Saint- Jean- la- Poterie dans le cadre des écoles privées.	Marchés publics/PPS	Autorisation de signer l'Avenant n°1 au marché de travaux lot 08
Finances/Culture	Convention de partenariat entre Redon Agglomération pour le Canal Théâtre du pays de Redon et la commune de Saint- Jean- La- Poterie pour le co-accueil d'un spectacle sur la commune.	Marchés publics/PPS	-Menuiseries intérieures bois avec l'Entreprise SARL Rouxel.
		Marchés publics/PPS	Autorisation de signer l'Avenant modificatif des travaux n°3 au marché de travaux lot 11
		Marchés publics/PPS	- chauffage ventilation plomberie /sanitaires avec l'Entreprise ROQUET.
		Marchés publics/PPS	Redevance d'occupation du domaine privé de la commune.
		Finances	Désignation d'un coordonnateur communal de l'enquete de recensement et d'un coordonnateur adjoint.
CM du 03/04/25		CM du 23/10/25	
Finances/Budget	Présentation et approbation du compte de gestion 2024.	Finances	Mandat spécial pour le déplacement à Chartres à l'Assemblée Générale de Ville et Métiers d'Art.
Finances/Budget	Présentation et approbation du compte administratif 2024.	Finances	Mandat spécial pour le déplacement au congrès des maires à Paris.
Finances/Budget	Affectation du compte de résultat de fonctionnement 2024.	Intercommunalité/Finances	Convention fixant les modalités d'interventions musicales en milieu scolaire pour l'année 2025-2026.
Finances/Fiscalité	Vote des taux 2025.	Intercommunalité/Finances	Convention d'organisation et de prise en charge des transports scolaires vers les piscines communautaires de Redon Agglomération.
Finances/Budget	Approbation du budget primitif général 2025.	Patrimoine et Réseaux	Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM).
Finances/Amortissement	Adoption des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées.	Urbanisme/ Opérationnel	Débat sur le PADD du Plui.
Finances/Vie associative	Vote des subventions aux associations	Urbanisme/ Opérationnel	Avis sur la modification du PLU de Saint-Perreux.
Commande publique	Réduction des pénalités de retard à l'entreprise Charpentes CENOMANE pour le marché de construction du pôle périscolaire.	Voirie	Dénomination de la rue du lotissement Néotoa.
CM du 15/05/25		CM du 04/12/25	
Patrimoine	Engagement envers la SAS SOLARZ pour mise à dispo.toiture des ateliers municipaux en vue de l'installation et vente d'électricité par utilisation des énergies renouvelables.	Finances	Décision modificatives n°1 du budget général 2025.
		Finances	Fonds de concours de Redon Agglomération -millésime 2023.
CM du 12/06/25		Finances	Grille de tarifs communaux 2026.
Institution/Vie politique	Composition du conseil communautaire de Redon aggro en vue du renouvellement des conseils municipaux en 2026.	Finances	Participation au capital de Solarz
Finances	Fixation des tarifs périscolaires pour la rentrée 2025.	Finances	Autorisation d'engager d'ordonnancer et de mandater l'investissement préalablement au vote du budget 2026.
Marchés publics	Prorogation du délai d'exécution du marché de construction du pôle périscolaire pour tous les lots .	Finances	Assujetissement des locaux vacants à la taxe d'habitation sur les résidences et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
		Recensement de la population	Agents recenceurs.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Urbanisme 2025

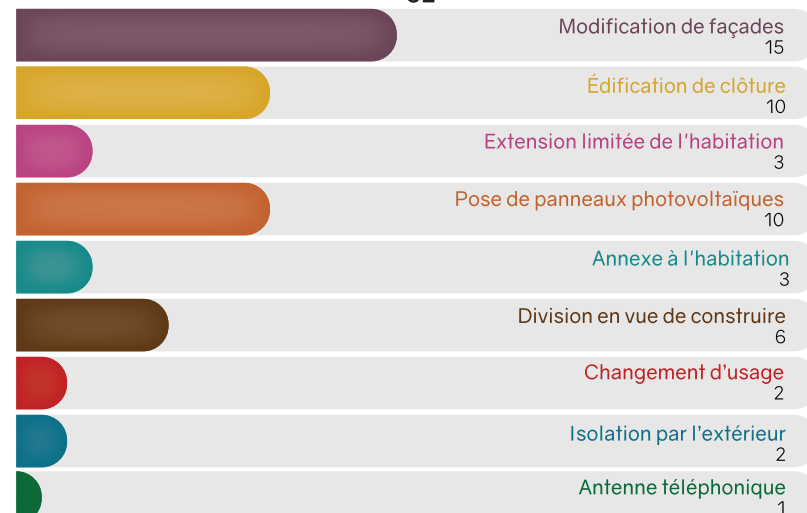
PERMIS DE CONSTRUIRE

6



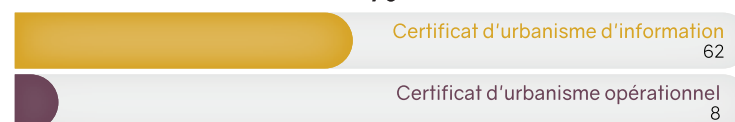
DÉCLARATION PRÉALABLES

52



AUTRES DEMANDES

70



État civil



TOUR D'HORIZON DE LA VIE DES SERVICES MUNICIPAUX

Au quotidien, les services municipaux de la commune œuvrent pour répondre aux besoins des habitants et accompagner la vie locale dans toute sa diversité. Ils comptent plusieurs branches pour mieux servir la population.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Véritables piliers de la vie communale, les services administratifs assurent l'accueil du public, la gestion administrative et le suivi des dossiers des administrés. L'équipe se compose de trois agents :

Nelly Sabot, Directrice Générale des Services,
Mireille Cottin, en charge de la comptabilité, de l'accueil et de l'état civil,
Françoise Achouri, responsable de l'urbanisme, de l'accueil et de l'état civil.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale, assurant un service de proximité essentiel aux habitants est installée au sein de la mairie, est tenue par **Françoise Achouri**.

SERVICES TECHNIQUES

Indispensables au bon fonctionnement de la commune, les services techniques interviennent quotidiennement pour l'entretien des infrastructures, des équipements publics et des espaces naturels, contribuant ainsi à la qualité du cadre de vie. L'équipe est composée de :

Gwendall Le Gouhinec, responsable des services techniques et référent bâtiment,
Joël Jouvance, référent voirie,
Sylvain Penin, référent espaces verts.



SERVICE PÉRISCOLAIRE ET GARDERIE MUNICIPALE

Située au Pôle Nana Bucas depuis février 2025, la garderie municipale accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h15 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir (hors vacances scolaires). Des agents interviennent également au sein des écoles afin d'accompagner les équipes éducatives et d'assurer la surveillance des élèves sur le temps méridien.

L'équipe périscolaire est composée de : **Aurora Cynar (ATSEM)**, **Christelle Gingat**, **Karine Le Guellauff** et **Marido Marsac**.

La restauration scolaire se déroule également au Pôle Nana Bucas. Elle est placée sous la responsabilité de **Chrystèle Régent**, accompagnée de **Gwénaëlle Jakob** et **Stéphanie Bisson**.



ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX

L'entretien et la propreté des bâtiments communaux sont assurés par **Lydie Rio**, **Christelle Gingat**, **Karine Le Guellauff** et **Stéphanie Bisson**.

SERVICE CULTUREL - LE PATIAU

Le Patiau, centre d'art et de céramique situé au 2 rue du Calvaire, est un lieu culturel incontournable de la commune. Il propose tout au long de l'année des expositions et des activités autour de la céramique. **Cécile Basecq**, animatrice culturelle, a rejoint la commune en octobre 2025. Elle est assistée par **Jill**, présente depuis septembre, dans le cadre d'un Service Volontaire Européen.



UN POINT SUR LES PROJETS ET TRAVAUX ...

Travaux rue des K'nues :
Redon Agglomération finalise le remplacement des canalisations d'eaux usées

Pendant plusieurs semaines, les utilisateurs de la rue de K'nues ont dû composer avec les nuisances liées aux travaux de remplacement des canalisations d'eaux usées.

Une étape nécessaire, désormais terminée.

Les canalisations vieillissantes nécessitaient une rénovation complète pour garantir la sécurité sanitaire et éviter les risques de fuites ou d'engorgements.

Un chantier prioritaire pour **Redon Agglomération**, qui a confié la maîtrise d'œuvre au **cabinet Bourgeois** et la réalisation des travaux à l'entreprise **SATEC**.

Ces chantiers, bien que nécessaires, ne sont jamais simples à vivre au quotidien. **C'est pourquoi Redon Agglomération tient à exprimer sa gratitude aux riverains pour leur coopération et leur bienveillance tout au long de ces semaines.**

Déplacement du poste de refoulement

Depuis le 1er septembre 2025, Redon Agglomération a lancé les travaux de déplacement d'un poste de refoulement, initialement situé rue de la Perrière, vers un terrain public en haut du cirque des Lises.

Pourquoi déplacer ce poste de refoulement ?

Un poste de refoulement est une installation clé du réseau d'assainissement : il permet de pomper les eaux usées pour les acheminer vers une station d'épuration. Celui de la rue de la Perrière, situé sur un terrain privé, posait des contraintes techniques et juridiques pour son entretien et son exploitation.

Son déplacement vers un terrain public, plus accessible et mieux adapté, répond à plusieurs objectifs :

- . **Sécuriser l'accès : faciliter les interventions des équipes techniques pour la maintenance.**
- . **Optimiser le réseau : améliorer l'efficacité du système d'assainissement local.**
- . **Anticiper l'avenir : préparer le territoire à d'éventuels développements urbains.**

Pour garantir la qualité et le bon déroulement des travaux, **Redon Agglomération** a confié le suivi du chantier à **Océam Ingénierie**, un bureau d'études spécialisé.



"Améliorer la couverture mobile : deux nouvelles antennes relais pour mieux vous connecter !"

Un maillage territorial pour une couverture optimale.

Pour répondre aux besoins croissants en connectivité, une première antenne relais en partenariat avec **Bouygues Télécom** a été installée sur le site de la **bande du Guenay** (déchetterie communale), un emplacement stratégique pour couvrir les zones jusqu'ici moins bien desservies.

Une seconde antenne verra le jour sur le site **"Le Tout"**, complétant ainsi le réseau existant.

Ces installations s'inscrivent dans une démarche globale visant à :

- . **Éliminer les zones blanches et garantir un accès équitable aux services mobiles.**
- . **Soutenir les usages quotidiens : télétravail, démarches administratives en ligne ou simplement le fait de rester en contact avec ses proches.**

. **Accompagner le développement économique en offrant aux entreprises locales des infrastructures fiables.**



La fibre optique arrive chez nous !

Et si 2026 marquait le début d'une nouvelle ère numérique pour votre foyer ?

Imaginez : télécharger un film en quelques secondes, regarder ses séries en ultra-HD sans coupure, télétravailler dans des conditions optimales... Tout cela sera bientôt possible grâce à la fibre optique qui débarque dans votre commune !

Les travaux de déploiement touchent à leur fin et la commercialisation débutera dès le 1er trimestre 2026.

Alors, comment en bénéficier ? Pourquoi est-ce une révolution pour votre quotidien ? On vous explique tout.

La fibre optique, c'est quoi ? Et pourquoi est-ce une bonne nouvelle pour vous ?

La fibre optique, c'est la technologie la plus performante pour accéder à Internet. Contrairement à l'ADSL ou au câble, elle utilise un fil de verre pour transmettre les données à la vitesse de la lumière, offrant ainsi :

- . **Un débit ultra-rapide (jusqu'à 1 Gbit/s, voire plus !)**
- . **Une connexion stable et fiable, même en cas d'intempéries**
- . **Une simultanéité des usages : streaming, visioconférence, jeux en ligne... sans ralentissement**
- . **Une sécurité renforcée (moins sensible aux piratages et aux perturbations électromagnétiques)**

En résumé : finies les lenteurs, les coupures et les frustrations ! Avec la fibre, votre foyer entre dans l'ère du très haut débit, pour un quotidien plus fluide et connecté.



free

orange™

SFR

bouygues TELECOM

Comment souscrire à la fibre ?

C'est (presque) aussi simple que de changer d'opérateur mobile !

Dès que votre logement est éligible, il vous suffit de contacter l'opérateur de votre choix parmi ceux présents sur le réseau. En Bretagne, vous aurez le choix entre : **Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free...** Et d'autres fournisseurs d'accès locaux !

Quelques conseils avant de souscrire :

- . **Comparez les offres (débit, prix, services inclus).**
- . **Vérifiez les conditions de raccordement (certains opérateurs prennent en charge les frais, d'autres non).**
- . **Prévoyez un rendez-vous avec un technicien pour l'installation.**

Avec 1,45 millions de locaux raccordables et 90 % du territoire breton couvert, le projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD) est l'un des plus ambitieux de France. Son objectif ? Garantir un accès équitable à Internet pour tous, des villes aux zones rurales.

La révolution numérique est en marche... et elle passe par Saint-Jean-la-Poterie !

Le pôle Nana Bucas : un nouveau lieu d'accueil au service des potians

Le pôle Nana Bucas accueille chaque jour de nombreux enfants grâce à ses deux espaces périscolaires.

À la garderie, une quarantaine de séances (40 accueils quotidiens entre le matin et le soir) sont assurées chaque jour. L'équipe veille au bien-être et à l'éveil des enfants en leur offrant des activités à la fois ludiques et éducatives. Depuis la rentrée 2025, **un tarif à la demi-heure** a été instauré afin d'harmoniser les pratiques avec celles des communes de **Redon Agglomération**.

Au restaurant scolaire, une centaine de repas sont préparés quotidiennement. Les menus sont élaborés et cuisinés sur place, garantissant des plats de qualité, équilibrés et variés, tout en privilégiant les produits locaux et de saison. Le service respecte les exigences de la **loi Égalim** qui impose notamment l'utilisation de produits de qualité dont 20 % issus de l'agriculture biologique, ainsi qu'un repas végétarien hebdomadaire. **Les enfants sont sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au tri des déchets et aux règles de vie en collectivité.**



Afin de rendre la restauration scolaire accessible au plus grand nombre, la commune a instauré des tarifs différenciés selon le quotient familial.

Trois tranches tarifaires ont été mises en place, allant de 1€ à 4,20€. **Actuellement, le coût de revient d'un repas s'élève à 8,20 €.**

La commune ayant contractualisé avec l'État pour la tarification sociale des cantines, elle bénéficie d'un remboursement à hauteur de 4€ par repas facturé 1€. Le reste à charge pour la commune oscille ainsi entre 3,20€ et 4€.

La commune contribue également au financement de l'Accueil de loisirs sans hébergement **O'Merveilles** d'Allaire, permettant aux familles de Saint-Jean de bénéficier d'un tarif préférentiel. Pour l'année 2024, cette subvention s'est élevée à 10 556€.

Modification du sens de circulation

Place du 20 Juillet 1850

Depuis le début de l'été, une nouvelle organisation de circulation a été mise en place sur la place du 20 Juillet 1850 afin d'améliorer la sécurité et de faciliter le stationnement.

L'entrée se fait désormais par le sud (côté mairie) et la sortie par le nord (côté café). Cette disposition favorise un stationnement en marche arrière, garantissant une meilleure visibilité lors des manœuvres et davantage de sécurité pour tous les usagers.

Ce changement s'inscrit également dans le cadre du projet **NEOTOA**, avec la construction de 8 logements rue du Moulin et la mise en sens unique de cette voie. Dès lors, l'accès au chemin piétonnier reliant la rue principale au Pôle Nana Bucas ne sera plus possible en véhicule.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération afin que cette nouvelle organisation profite à la sécurité et au confort de tous.



Le Pôle Nana Bucas se met au solaire :

un projet photovoltaïque pour une énergie plus verte en Morbihan

Comment une commune du Morbihan peut-elle réduire ses coûts énergétiques tout en agissant pour la transition écologique ? La réponse se trouve peut-être sur les toits de ses bâtiments publics.

À Saint-Jean-de-la-Poterie, le Pôle périscolaire **Nana Bucas** vient d'accueillir une centrale photovoltaïque en autoconsommation, un projet porté par **Morbihan Énergies** en collaboration avec la commune. Avec 160 m² de panneaux photovoltaïques, la centrale produira l'équivalent de 66 % de la consommation électrique du bâtiment.

Une partie de cette énergie sera autoconsommée directement (21 331 kWh/an), réduisant ainsi la dépendance au réseau et les factures d'électricité. Le coût estimé du projet s'élève à 54 400 € HT, mais la commune n'a aucun fonds de concours à verser. L'investissement est entièrement pris en charge par **Morbihan Énergies**.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte carbone des collectivités.

Des Logements NEOTOA pour 2026

Le chantier des 8 logements a connu un retard durant l'été 2025, mais les travaux progressent désormais régulièrement.

En ce début d'année 2026, les façades ont été achevées et les travaux de cloisonnement intérieurs sont terminés. La pose des réseaux souples est prévue pour Février, tandis que la voirie définitive **sera réalisée en mai 2026.**

La livraison des logements par les entreprises est annoncée pour juillet 2026, avec une installation des premiers résidents peu après.

Ces 8 logements NEOTOA s'inscrivent dans une démarche de mixité sociale et d'accessibilité, **avec 4 logements destinés aux seniors et 4 logements réservés aux familles avec des loyers adaptés aux revenus des ménages.** Situés en centre bourg, ils offrent un cadre de vie agréable, à proximité des services et des transports.



Si vous souhaitez habiter ces logements ou si vous connaissez quelqu'un qui souhaiterait y résider, plusieurs solutions d'inscription s'offrent à vous :

- . Soit en déposant un dossier papier sur la base du CERFA 14069-05 chez un bailleur social (Néotoa par exemple) ou à la mairie qui le transférera au bureau d'enregistrement (Morbihan habitat pour Saint-Jean-la-Poterie).
- . Soit en l'envoyant directement dans l'un des bureaux d'enregistrement : MORBIHAN Habitat pour la partie morbihannaise CCAS de Redon pour la partie brétilienne ADIL de Loire atlantique pour la partie ligérienne
- . Soit en le déposant en ligne sur la plateforme dédiée aux demandes de logement par département : Pour le Morbihan : <https://www.demandedelogement56.fr>

Les pièces à fournir à chaque dépôt :

- . Copie de la pièce d'identité
- . Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu N-2
- . Titre de séjour en cours de validité pour les personnes de nationalité étrangère
- . Pièces à fournir pour l'instruction de la demande par les bailleurs sociaux
- . Quittance de loyer ou attestation d'hébergement
- . Copie du livret de famille ou attestation de situation familiale
- . Justificatif de ressources

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie si besoin.

Recensement de la population à compter du 15 janvier

Du 15 janvier au 14 février 2026, notre commune participe à la nouvelle campagne de recensement de la population organisée par l'INSEE. Des agents recenseurs, munis d'une carte officielle, se présenteront à votre domicile pour vous remettre les documents nécessaires et pour vous accompagner dans la démarche.

Le recensement est obligatoire et permet de mieux connaître l'évolution de la population. Ses résultats sont essentiels pour adapter les services publics : écoles, transports, équipements sportifs, infrastructures... **Participer, c'est contribuer directement au développement de notre commune.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer votre recensement en ligne grâce au code de connexion qui vous sera remis par l'agent recenseur.

Il vous suffit soit de vous rendre sur le site : <https://formation-questionnaire.le-recensement-et-moi.fr> ou de scanner un QR-code.



Jeunesse

LE CONSEIL DE JEUNES OUVERT AUX 10-16 ANS

Un espace d'expression et d'engagement pour la jeunesse

Le Conseil de Jeunes (CDJ) a offert aux jeunes de la commune l'opportunité de découvrir la vie citoyenne et de s'impliquer activement dans la vie locale. Il a réuni 8 jeunes âgés de 10 à 16 ans, animés par l'envie de participer, d'échanger et de s'engager pour leur commune.

Des objectifs citoyens

Le CDJ a permis aux jeunes conseillers de :

- Mieux comprendre le fonctionnement de la vie municipale
- Développer leur sens civique et citoyen
- Réfléchir ensemble et proposer des initiatives utiles à tous

Accompagnés par les élus et Dominika, les jeunes ont travaillé dans un esprit de dialogue, de respect et de coopération, au service de l'ensemble des habitants.

L'année 2025, plus calme en projets, a toutefois été marquée par l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs.

Elle a aussi permis aux jeunes de continuer à se retrouver pour échanger, réfléchir ensemble et participer à la vie de la commune, dans un esprit convivial et citoyen.



Envie de rejoindre le Conseil de Jeunes ?

Tu as entre 10 et 16 ans, tu es curieux, motivé et tu souhaites t'impliquer dans la vie de ta commune ?

Le Conseil de Jeunes est ouvert à tous ceux qui ont envie de s'engager et de faire entendre leur voix.

Renseigne-toi en mairie et rejoins l'aventure !

UN NOUVEL ESPACE JEUNES

Un lieu dédié aux jeunes, aujourd'hui installé dans de nouveaux locaux

L'Espace Jeunes de Saint-Jean-la-Poterie est organisé par le Centre Social Intercommunal La Fédé, en partenariat avec la municipalité. Il s'adresse à tous les jeunes de 10 à 17 ans et leur propose un lieu de vie, de loisirs, de détente et de rencontres, mais aussi un espace d'informations, d'échanges, de débats et de projets.

L'animation de l'Espace Jeunes est assurée par **Dominika Houis**, animatrice jeunesse sur la commune. Hors vacances scolaires, les jeunes sont accueillis tous les samedis de 14h à 18h. Pendant les vacances scolaires, un programme d'animations variées est proposé du lundi au vendredi, de 14h à 18h, avec l'appui d'un animateur vacataire. Les programmes sont consultables sur le site internet de La Fédé, en mairie ainsi que dans les commerces de la commune et sur les réseaux sociaux.

Une adhésion annuelle de 5 € au Centre Social Intercommunal La Fédé permet l'accès libre à l'Espace Jeunes sur les temps d'ouverture (hors animations spécifiques des vacances qui nécessitent une inscription).

Un nouvel Espace Jeunes depuis juillet 2025

À l'été 2025, les jeunes ont intégré de nouveaux locaux, situés en rez-de-chaussée de la salle Pierre Glet. Plus spacieux et plus fonctionnel, ce nouvel espace offre désormais un cadre plus convivial et accueillant, pensé pour et avec les jeunes.



Cet Espace Jeunes est appelé à évoluer et à être aménagé avec leur participation afin d'en faire un lieu qui leur ressemble. Dans cette dynamique, la commune lance un appel à contributions : mobilier, jeux (baby-foot, billard...), objets de décoration, matériel ou aide pour l'aménagement (peinture, installation, etc.). **Toute participation est la bienvenue ; les personnes souhaitant aider peuvent se faire connaître en mairie.**

Renseignements

Dominika Houis – Animatrice jeunesse
dominika.houis@lafede.fr
 07 68 87 75 05

Aînés

Repas des aînés et colis de Noël : un moment chaleureux et attendu



Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité et le CCAS s'est tenu le dimanche 16 novembre.

Réservée aux habitants de 70 ans et plus, cette rencontre conviviale a réuni 116 participants dans une ambiance chaleureuse, rythmée par des chants, des danses et quelques histoires drôles. Les convives ont pu déguster un repas préparé par le restaurant Le Prieuré de Rieux et la boulangerie La Mie Potiane.

Pour les potianes et potians de 75 ans et plus ne pouvant pas assister au repas, 57 colis ont été distribués par les élus et les membres du CCAS à domicile ainsi qu'aux aînés résidant en Ehpad.

POUR TOUS

Registre nominatif des personnes isolées ou vulnérables

Afin de protéger la population des impacts sanitaires, il est essentiel, dans un premier temps, d'identifier les personnes fragiles.

Ce registre, strictement confidentiel, comporte des informations relatives à l'identité des personnes inscrites : âge, adresse, coordonnées téléphoniques ainsi que les contacts à prévenir en cas d'urgence. Le maire, ainsi que l'adjointe en charge du CCAS et de la santé, sont tenus d'instituer et de tenir à jour ce registre des personnes âgées et/ou handicapées. Sont concernées les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes fragiles, certaines personnes inaptes au travail, résidant à leur domicile sur la commune.

L'inscription peut être effectuée par la personne elle-même, si elle en exprime le souhait ou par un tiers (proche, voisin, professionnel), à condition d'obtenir l'accord de la personne concernée.



Depuis quatre ans, le CCAS propose un service de mobilité solidaire destiné aux Potianes et Potians.



MOBILITÉ SOLIDAIRE

Grâce à ce dispositif, des bénévoles accompagnent les habitants dans leurs déplacements lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés pour se déplacer seuls. Aujourd'hui, 11 bénévoles s'engagent au quotidien pour répondre aux demandes de la population. Grâce à eux, plus de 300 déplacements ont été réalisés en 2025, dans un rayon de 30 km autour de la commune. **Nous les remercions chaleureusement pour leur disponibilité.**

De nouvelles personnes sollicitent régulièrement ce service, preuve de son utilité.

Une indemnité de 0,50 € par kilomètre est demandée pour couvrir les frais de transport. Un vélo électrique est également mis à disposition gratuitement.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler 48 à 72 heures à l'avance au 07 48 12 43 85.

N'hésitez pas à faire appel à la mobilité solidaire pour vos déplacements !

PODOLOGUE

Ina Desruelles, habitante de la commune, pédicure-podologue diplômée d'état, a ouvert un cabinet de pédicurie-podologie sur la commune de Rieux, dans l'ancien presbytère, 2 bis place de l'église.

Des visites à domicile sont proposées sur la commune de Saint-Jean-la-Poterie.

Prise de rendez-vous au 06 71 43 92 91 ou sur Doctolib.fr



Bibliothèque de Saint-Jean-la-Poterie

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Saint-Jean-la-Poterie vous souhaite une excellente année 2026 et vous invite à venir échanger et partager sa passion commune, la lecture.

Il y en a pour tous les goûts : romans contemporains, historiques, policiers, graphiques et pour notre jeune public, de jolis albums, des contes, des documentaires pour tous les âges et des bandes dessinées bien sûr. Nous essayons de répondre au maximum aux désirs de chacun. Et s'il n'y a pas le livre ou la BD que vous recherchez chez nous, il y a toujours la solution de les trouver dans l'une des 27 médiathèques du réseau et de les commander depuis chez vous grâce à l'application « Ma Bibli » ou en venant nous voir, à nos d'heures d'ouverture habituelles :

Le mercredi de 15h30 à 18h00

Le samedi de 10h30 à 12h00

Nous ferons cette réservation ensemble et vous récupérerez l'objet la semaine suivante.

Car oui, désormais, avec la mise en place de la navette intercommunale par Redon Agglo depuis avril 2025, rien de plus facile. La médiathèque détentrice du document souhaité est avisée par notre application commune ORPHEE et nous le fait parvenir via une navette hebdomadaire. Vous êtes alors avertis par un message de la mise à disposition du livre, du CD ou du DVD demandé. La restitution prendra le même chemin mais à l'envers. C'est donc un fond élargi qui est désormais à votre disposition.

La durée d'emprunt est de 4 semaines. Elle peut être prolongée de 2 semaines. Au-delà, et passé un certain délai, un courrier automatique généré par Redon Agglo vous sera envoyé pour vous demander la restitution du document. En cas de problème, n'hésitez pas à venir nous voir pour en parler. Nous essaierons d'y apporter une solution.



L'adhésion annuelle reste au même tarif, soit 14€ par an. Elle est gratuite la première année et pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires des minima sociaux, les assistants maternels et les établissements scolaires.

Nos jeunes lecteurs des écoles A à Z et Saint-Joseph ont ainsi la possibilité d'accéder à notre fond jeunesse une fois par mois et d'assister pour les plus petits à des lectures communes.

Nous participons également à la sélection des incorruptibles et organisons tous les ans l'élection du meilleur ouvrage dans chaque catégorie avec un véritable bureau de vote tenu par des élèves de CM1 ou CM2. Une bonne façon de commencer sa vie de citoyen.

2026 verra aussi la nouvelle sélection du prix des lecteurs pour la 16ème édition, à laquelle nous participerons comme chaque année et qui nous l'espérons, sera riche et variée pour vous permettre de nouvelles découvertes.

En mars, un temps fort commun au réseau des 27 médiathèques sera organisé. Il a pour thème cette année « Les mots à la bouche » et nous avons plein d'idées pour jouer ensemble sur ce thème. Alors n'hésitez pas et venez nous retrouver.

Enfin, deux adresses internet à retenir :

<https://mediatheques.redon-agglomeration.bzh/>

<https://mediatheque.morbihan.fr/>

Et bien sûr, celle de notre bibliothèque située juste derrière la mairie au 17 de la rue du même nom.

Bibliothèque de Saint-Jean-la-Poterie
17 rue de la mairie (derrière la mairie)

02 99 71 43 86

bib.saintjeanlapoterie@orange.fr

